

Caractéristiques clés des villes apprenantes

Note de présentation

Adopté à la Conférence internationale sur les villes apprenantes

Pékin, Chine, 21-23 octobre 2013

Caractéristiques clés des villes apprenantes

Note de présentation

Introduction

Ces dernières années, plusieurs approches ont été adoptées visant à traduire le concept de société apprenante dans la réalité. On peut citer comme l'un des principaux exemples le développement des « communautés apprenantes », « villes apprenantes » et « régions apprenantes ». Bien que l'idée de ville apprenante soit majoritairement née dans les pays industrialisés et encouragée par l'OCDE (depuis les années quatre-vingt) ainsi que par la Commission européenne (depuis les années quatre-vingt-dix), on assiste actuellement à sa progression rapide dans les pays en développement. Les autorités locales d'un nombre croissant de pays membres revendiquent l'appellation de villes, régions ou communautés « apprenantes » et leur multiplication est devenue un phénomène important à l'échelle mondiale, dont les implications en matière d'éducation, de société, d'économie et d'environnement sont considérables.

Qu'est-ce qu'une « ville apprenante » ?

Les villes se différencient par leur composition culturelle et ethnique, leur patrimoine et leurs structures sociales. Elles ont néanmoins toutes en commun de nombreuses caractéristiques de la ville apprenante. L'initiative des villes apprenantes lancée par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie décrit la ville apprenante comme suit :

une ville apprenante est une ville qui mobilise efficacement ses ressources dans tous les secteurs en vue de :

- *promouvoir un apprentissage à caractère intégrateur, de l'éducation de base à l'enseignement supérieur ;*
- *raviver l'apprentissage au sein des familles et des communautés;*
- *faciliter l'apprentissage pour l'emploi et sur le lieu de travail ;*
- *étendre l'usage des techniques modernes d'apprentissage ;*
- *améliorer la qualité et l'excellence dans le domaine de l'apprentissage ;*
- *favoriser une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.*

Ce faisant, elle crée et renforce la prise d'autonomie individuelle, la cohésion sociale, la prospérité économique et culturelle ainsi que le développement durable.

Pourquoi faut-il surveiller le développement des villes apprenantes?

Etant donné que les villes apprenantes facilitent l'apprentissage tout au long de la vie pour tous et mettent en œuvre le droit universel à l'éducation, la création de telles villes exerce un attrait considérable ; il ne s'agit pas de franchir une ligne magique au-delà de laquelle les villes

auraient droit à l'appellation de villes apprenantes. Il n'en existe pas moins des propriétés qui permettent de reconnaître une ville apprenante, décrivant plutôt ses actions concrètes que sa nature. Afin de mettre en œuvre l'apprentissage tout au long de la vie, la création d'une ville apprenante, loin d'être une théorie abstraite, requiert une approche opérationnelle et pragmatique. Une ville animée par la volonté et l'engagement politiques nécessaires à la création d'une ville apprenante devra aussi répondre à toute une série d'indicateurs ou de critères qui permettront de suivre ses progrès.

En quelques mots, il est indispensable de surveiller les progrès d'une ville apprenante, principalement afin de :

- transformer les discours politiques théoriques en stratégies et approches concrètes ;
- mesurer les progrès réalisés ;
- évaluer les bienfaits des stratégies mises en œuvre.

Les caractéristiques clés des villes apprenantes doivent permettre :

- d'apporter un soutien significatif au développement de l'apprentissage tout au long de la vie au sein des villes et entre les villes membres ;
- de déterminer jusqu'à un certain degré les progrès réalisés pour mettre en œuvre l'apprentissage tout au long de la vie pour tous dans nombre de communautés urbaines du monde entier ;
- de faciliter une analyse comparative internationale, un partage des expériences et un apprentissage mutuel entre les villes membres.

L'élaboration des caractéristiques clés des villes apprenantes

Cet instrument normatif permettant l'évaluation des villes apprenantes est le résultat d'un long processus de consultation. Du 3 au 5 juillet 2012, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a organisé un atelier visant à développer un cadre pour l'élaboration des caractéristiques clés des villes apprenantes. Ont participé à cette rencontre des experts représentant quelques-uns des partenaires chargés de la mise en place de l'IPLC (plate-forme internationale pour les villes apprenantes), notamment l'Observatoire international PASCAL, la fondation Bertelsmann, CISCO Systems, la commission éducative municipale de Pékin, le Centre national chinois de recherches sur le développement de l'éducation, l'Université du Koweït et le Cape Higher Education Consortium, ainsi que plusieurs experts et conseillers de l'UIL.

Cet atelier s'est inspiré des cadres conceptuels et des indicateurs suivants qui existent dans le domaine de l'évaluation du développement social et économique :

- *L'Indicateur du développement humain (IDH)* et d'autres indicateurs élaborés par le PNUD (2007) ;
- le nouveau *Cadre officiel de suivi des objectifs du millénaire pour le développement : objectifs, cibles et indicateurs* (Nations Unies, 2008) ;
- la méthode d'évaluation des compétences (*Knowledge Assessment Methodology: Variables and Clusters*) mise au point par la Banque mondiale (2012) ;
- *L'Indicateur du mieux-vivre* de l'OCDE (2012) ;

- *L'avenir que nous voulons*, rapport des Nations Unies « Rio+20 » (2012) ;
- *Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable* (Nations Unies, 2013) ;
- *Agenda du développement post-2015 : objectifs, cibles et indicateurs* (Centre for International Governance Innovation et Korea Development Institute, 2012).

Inspirés d'une liste de critères pour les indicateurs présentée dans le rapport des Nations Unies intitulé *Analyse et mesure de l'inclusion sociale dans un contexte mondial* (Nations Unies, 2010), les critères suivants visant à développer les caractéristiques clés des villes apprenantes ont été approuvés par les experts :

- *Ambition et pragmatisme* : la réalisation de l'objectif doit impliquer des progrès importants tout en restant réaliste.
- *Enjeu* : les caractéristiques représentent une valeur, une priorité ou un enjeu essentiel.
- *Pertinence* : les caractéristiques doivent être en adéquation avec le but recherché, leur réalisation devant contribuer de façon significative à remplir l'objectif clé.
- *Clarté et intelligibilité* : les caractéristiques doivent être aisées à comprendre pour toutes les parties prenantes et être pertinentes aux yeux du citoyen moyen.
- *Facilité d'évaluation* : les caractéristiques doivent pouvoir être évaluées d'après les données disponibles ou les données collectées par le biais d'une enquête.
- *Validité et fiabilité* : la population devra pouvoir se fier aux informations fournies par les caractéristiques.

Les débats intenses et les travaux de groupe ont débouché sur un premier projet de cadre pour l'élaboration des caractéristiques clés des villes apprenantes. Prenant en compte les observations des experts, l'UIL a élaboré un avant-projet qui a été présenté lors de la première réunion du groupe d'experts pour le développement des villes apprenantes à Hangzhou, Chine. En avril et mai 2013, l'UIL a consulté un certain nombre d'experts et de villes sur la pertinence des caractéristiques clés et la faisabilité de la collecte des données. Les 4 et 5 juin 2013 s'est tenue la deuxième rencontre de l'UIL sur l'île coréenne de Jeju. Les participants ont par ailleurs poursuivi l'élaboration du projet des caractéristiques clés des villes apprenantes.

Sur la base de la validation effectuée par le groupe d'experts, l'UIL a sélectionné un certain nombre de villes dans chacune des régions UNESCO pour y effectuer un pilotage qui s'est achevé en septembre 2013. Les caractéristiques clés présentent les résultats de ces projets-pilotes.

Composantes du cadre des caractéristiques clés des villes apprenantes

Comme le montre la figure 1, le cadre des caractéristiques clés des villes apprenantes reprend les différents éléments graphiques du logo de l'UNESCO : le fronton, les colonnes et les marches.

Le fronton. Les trois axes figurent les bénéfices à plus long terme de la création d'une ville apprenante moderne, qui se caractérise au sens large par :

- (1) la prise d'autonomie individuelle et la cohésion sociale,
- (2) le développement économique et culturel,
- (3) le développement durable.

Les colonnes. Les six colonnes représentent les caractéristiques clés d'une ville apprenante :

- (1) l'apprentissage inclusif dans le système éducatif,
- (2) la redynamisation de l'apprentissage au sein des familles et des communautés,
- (3) l'apprentissage efficace pour l'emploi et sur le lieu de travail,
- (4) un usage extensif des techniques modernes d'apprentissage,
- (5) une qualité accrue et l'excellence dans le domaine de l'apprentissage,
- (6) une culture de l'apprentissage tout au long de la vie pleine de vitalité.

Les marches (les fondements). Les trois marches symbolisent les conditions indispensables à la création d'une ville apprenante, à savoir :

- (1) une forte volonté et un solide engagement politiques ,
- (2) la gouvernance et la participation de toutes les parties prenantes,
- (3) la mobilisation et l'exploitation des ressources et potentiels.

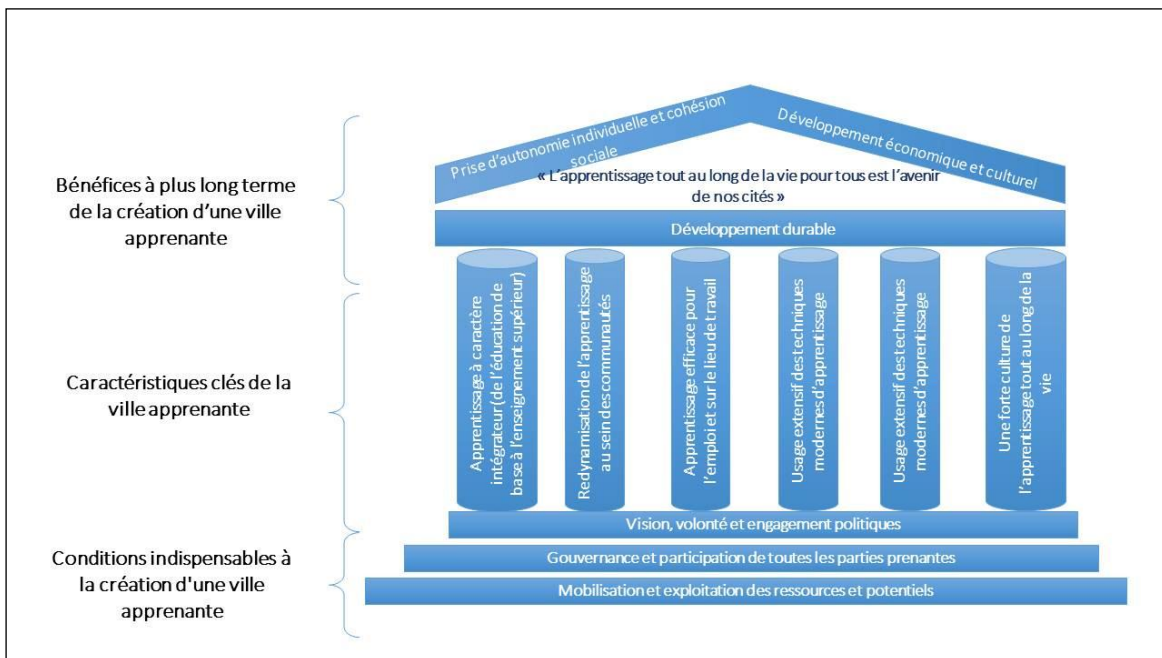


Figure 1 : Cadre des principales caractéristiques des villes apprenantes

Les caractéristiques clés des villes apprenantes font état de 42 caractéristiques, dont la majorité est d'ordre quantitatif ; les municipalités disposent pour celles-ci de statistiques pouvant être mises à disposition. Quant à l'évaluation des caractéristiques d'ordre qualitatif, elle peut être réalisée sur la base des résultats d'un sondage effectué par des organismes professionnels

indépendants tels que Gallup d'une part, et à travers des rapports d'experts fournis par les autorités municipales d'autre part.

L'objectif n'est pas d'opérer des distinctions entre les villes : chacune d'entre elles est différente et son évolution pour devenir une « ville apprenante » ne peut être mesurée qu'au regard de son histoire et de ses traditions culturelles, économiques et sociales propres.

Comment se servir des caractéristiques clés des villes apprenantes ?

Formellement approuvées à la fois par les maires, les services municipaux de l'éducation des villes apprenantes et les experts de la Conférence internationale sur les villes apprenantes, les caractéristiques clés peuvent servir de catalogue exhaustif des lignes d'actions en vue d'aider les gouvernements municipaux et les autres parties prenantes des villes dans leurs efforts pour créer des villes apprenantes encourageant l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Les membres d'un réseau global de villes apprenantes devant par ailleurs être recommandés par des pays membres de l'UNESCO, les gouvernements nationaux des pays membres pourront se servir des caractéristiques clés pour sélectionner et encourager des villes à rejoindre le réseau.

De manière générale, les caractéristiques clés pourront également servir de document de référence aux organisations internationales et aux gouvernements nationaux pour promouvoir la création de nations, régions, villes et communautés apprenantes.